SWISSMETAL La procédure du sursis concordataire concernant la société Weidenareal Metall SA (ex-Swissmetal Industries SA) suit son cours. L'assemblée des créanciers est prévue en juin

Bientôt des terrains constructibles?

PHILIPPE OUDOT

Si les activités industrielles des sites de Reconvilier et de Dornach se déroulent désormais sous l'égide de Baoshida Suisse SA (voir Rappel des faits), la procédure du sursis concordataire suit son cours. Seul changement: elle concerne désormais la société Weidenareal Metall SA, nouveau nom de l'ex-Swissmetal Industries SA. Mais pour les créanciers, cette nouvelle situation ne change rien, assure Fritz Rothenbühler, commissaire au sursis.

Actuellement, celui-ci prépare l'assemblée des créanciers, qui devrait se tenir en juin. Ils sont plus d'un millier. A cette occasion, le commissaire informera les participants sur la procédure en cours et leur présentera le projet de concordat. *«Ils auront la possibilité de poser toutes les questions qu'ils souhaitent, et seront ensuite invités à élire l'organe de liquidation»*, explique Fritz Rothenbühler. A savoir un comité des créanciers, ainsi qu'un liquidateur – en règle générale le commissaire au sursis.

Le projet de concordat sera alors soumis au vote de l'assemblée des créanciers, avant d'être ratifié par le juge. *«Pour être accepté par l'assemblée, il faut atteindre le quorum prévu par la loi: à savoir une majorité des créanciers représentant au moins deux tiers du montant total des créances. Ou alors un quart des créanciers pesant trois quarts du total.»*

Si le projet est ratifié, poursuit Fritz Rothenbühler, *«la procédure passe du stade du sursis à celui de la liquidation concordataire. En clair, la responsabilité du conseil d'administration, sous la surveillance du commissaire, est transférée à l'organe de liquidation.»*

La vente des terrains à Dornach sera utilisée pour rembourser les créanciers. ARCHIVES-KEYSTONE

Des milliers de créances

Le liquidateur dresse alors l'état de collocation, afin de déterminer les priorités des différentes requêtes. Sachant qu'il y a plus de 1000 créanciers, et que nombre d'entre eux ont fait valoir plusieurs demandes, *«vous imaginez la lourdeur de la tâche, qui va sans doute prendre plusieurs mois»*, indique Fritz Rothenbühler. Une fois dressé et publié, l'état de collocation pourra faire l'objet de recours de la part de créanciers insatisfaits.

Dans le même temps, le liquidateur va préparer la mise en vente des quelque 127 000 m² de terrain aux mains de Weidenareal Metall SA, et d'éventuels autres actifs. Il examinera aussi l'éventuelle responsabilité des organes de la société. *«Nous allons également voir si la banque BNP Paribas, qui avait pris les stocks en gage, a quelque chose à rembourser. Le cas échéant, nous pourrions être amenés à intenter une action en justice contre cet établissement.»*

S'agissant des terrains à Dornach, le commissaire précise que, d'entente avec les autorités communales et celles du canton de Soleure, Weidenareal Metall SA a mandaté un bureau de planification chargé d'étudier comment mieux les valoriser. Celui-ci a présenté un projet de masterplan prévoyant un changement d'affectation, la zone passant de terrain industriel à terrain à bâtir (voir «Un gros pactole»). Une opération qui permettrait de bien mieux valoriser les actifs, les terrains à bâtir étant plutôt rares dans la région bâloise. Une fois assaini et viabilisé, le prix du mètre carré peut facilement dépasser les 1000 fr…

Fritz Rothenbühler note toutefois que Baoshida Suisse SA, qui a un contrat de location de six ans, a aussi fait part de son intérêt pour ce terrain afin d'y poursuivre et d'y développer ses activités industrielles. Le cas échéant, sa proposition sera étudiée comme les autres.

Quant à savoir quand les premiers versements seront effectués, Fritz Rothenbühler indique qu'il est encore trop tôt pour le dire. Il estime qu'en l'état, les créances privilégiées de 1er et de 2e rangs devraient pouvoir être intégralement remboursées. En revanche, il est encore impossible de se prononcer sur le dividende que pourraient toucher les créanciers de 3e classe.

RAPPEL DES FAITS

Depuis début 2012, Baoshida Suisse SA est propriétaire des deux usines de Swissmetal Industries à Reconvilier et à Dornach – y compris les machines, équipements, installations, stocks, droits de propriété intellectuelle, ainsi que les terrains à Reconvilier. En revanche, les 127 000 m² de terrain à Dornach sont restés propriété de Swissmetal Industries. Mais pour éviter toute confusion entre Baoshida et Swissmetal Industries SA, en sursis concordataire, cette dernière a été rebaptisée au nom de Weidenareal Metall SA. Cela ne change rien pour les créanciers.

CRAINTES DE MAGOUILLES INJUSTIFIÉES

Dans un article publié il y a quelques jours, la Basler Zeitung faisait état de la crainte de magouilles de la part de certains actionnaires de Swmtl Holding SA en liquidation. Ceux-ci relevaient que les trois membres du conseil d'administration Martin Hellweg, Patrick Huber-Flotho et Arturo Giovanoli (par ailleurs associés au sein d'Ally Management, société active dans la restructuration d'entreprises, ndlr) sont aussi spécialisés dans l'immobilier. Ils redoutaient donc que ce trio ne magouille pour acquérir à bon prix les 127 000 m² de terrain et ne réalise ensuite une juteuse opération immobilière. Un scénario que balaie Fritz Rothenbühler. Il rappelle que le terrain appartient à Weidenareal Metall SA et que rien ne peut se faire sans l'aval du commissaire au sursis, du liquidateur et du comité des créanciers, et finalement du juge. Ce risque de micmac est donc sans fondement, assure-t-il. PHO

Un gros pactole

INTÉRESSÉS Chef de la section «sols» à l'Office de la protection de l'environnement du canton de Soleure, Martin Brehmer confirme l'intérêt du canton et de la commune pour un tel projet. Il constate que s'il devait se concrétiser, cela nécessiterait un assainissement du site. Deux bureaux ont été mandatés pour examiner l'état de contamination du terrain et des bâtiments.

OPÉRATION COÛTEUSE Si cette zone industrielle devait être convertie en terrain à bâtir, Martin Brehmer constate que la facture pourrait être salée. Il faut en effet s'attendre à trouver de l'amiante lors de la démolition des bâtiments industriels. Quant aux sols, l'examen en cours déterminera ce qu'il faut entreprendre. Il constate toutefois que si des logements devaient être construits, les investisseurs exigeront sans doute un assainissement complet du terrain. Une opération qui devrait coûter entre 10 et 15 mios selon diverses estimations. Un coût certes élevé, mais qui vaut la peine quand on sait que le terrain à bâtir coûte au bas mot 1000 fr. le mètre carré. Le cas échéant, Martin Brehmer estime qu'il faudra sans doute quatre à six ans pour concrétiser ce projet. PHO

VILLE DE BERNE

La Festhalle bientôt remplacée?

Une nouvelle salle multifonctionnelle de 9000 places devrait être construite dans le nord de Berne. Prévue pour 2018, elle pourrait accueillir concerts, comédies musicales, congrès et émissions de TV.
Pour l'instant, ce projet a reçu un crédit d'étude de 600 000 fr. La salle, provisoirement appelée Belive center, doit pouvoir être utilisée de manière flexible sur 17 000 mètres carrés.
Plusieurs scènes doivent être exploitables sur deux étages. Cette nouvelle infrastructure doit permettre d'accueillir des manifestations qui ne pouvaient jusqu'à présent pas être organisées à Berne.
Les coûts de construction sont compris entre 60 et 90 millions. ATS

CANTON DU JURA

Impuissant contre les massages

Le gouvernement ne peut pas s'opposer à l'ouverture d'un salon de prostitution à Damphreux malgré les appels de la population. Mais il a assuré que des contrôles réguliers y seront menés. Depuis plusieurs jours, la grogne ne cesse pas de monter dans ce village de quelque 170 âmes pures après la découverte de l'arrivée d'un salon de massage. Près de 90% des citoyens ont même signé une pétition. Toute la région craint l'ouverture d'autres salons le long de la frontière française distante de seulement quelques kilomètres.
Les autorités communales ont alerté les maires et les députés ajoulots, ainsi que le gouvernement.
«La polémique qui secoue Damphreux ne peut laisser le gouvernement indifférent», a expliqué devant le parlement le ministre Michel Probst. Mais il a ajouté que la loi sur la prostitution ne permettait pas à l'Etat d'interdire l'installation d'un salon de massage. Celui qui veut ouvrir une maison close n'a pas l'obligation de s'annoncer auprès des services de l'Etat. ATS

VOTE INSTITUTIONNEL Notre Jura bernois reçu par la Délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ)

Le canton exclut d'investir quelque argent dans la campagne!

La Délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ) a reçu hier à Berne une délégation du comité interpartis Notre Jura bernois. Elle a saisi l'occasion pour réaffirmer l'attachement du gouvernement au Jura bernois et sa volonté de promouvoir le caractère bilingue du canton de Berne.

Pas de sous!

Principal enseignement de la rencontre, selon Chantal Bornoz Flück qui y participait? *«Eh bien, la DAJ a souligné qu'il était exclu que Berne investisse quelque argent dans la campagne. Ce que nous avons accepté, dans la mesure où la population doit aussi se serrer la ceinture par les temps qui courent.»*

Interpellée sur la question de l'engagement des autorités cantonales dans ladite campagne, la DAJ a cependant tenu à rassurer ses interlocuteurs sur la volonté du gouvernement de conserver le Jura bernois au sein du canton. Elle a aussi dit sa détermination à fournir à la population de la région toute l'information nécessaire sur les tenants et aboutissants du vote du 24 novembre.

Elle a néanmoins souligné que l'engagement du canton s'inscrira dans le respect des principes d'objectivité, de transparence et de proportionnalité. L'Etat préparera, par conséquent, cette échéance avec les moyens et ressources qui sont à sa disposition pour accomplir ses tâches et ses missions courantes. Il n'en demeure pas moins qu'un effort particulier sera consenti tant par le gouvernement que par l'administration compte tenu de l'importance de l'enjeu pour le canton de Berne.

Présente à Berne hier après-midi, Chantal Bornoz Flück s'est déclarée extrêmement satisfaite du résultat: *«Nous avons pu expliquer clairement nos soucis au gouvernement qui a parfaitement compris ce que nous souhaitions. Nous attendons de sa part qu'il soit plus présent dans le Jura bernois, qu'il rassure et sécurise la population de la région.»*

Les visiteurs ont aussi plaidé en faveur de la sécurité du vote. La DAJ leur a à ce propos promis que tout serait mis en œuvre pour assurer un parfait déroulement des opérations.

Précision d'importance, la DAJ avait choisi de faire participer à la séance des fonctionnaires de l'office d'information et de la Direction de l'instruction publique, tout comme des juristes.

«Répondant à nos interrogations, les membres du gouvernement présents hier nous ont affirmé que le Conseil exécutif s'engagerait très clairement en faveur du non le 24 novembre, au cours d'une campagne souhaitée saine et fructueuse», poursuit notre interlocutrice.

A Berne, chaque participant a admis la nécessité absolue de parler d'une seule voix. *«Il s'agira d'être positif et de développer l'identité propre à la région. Il conviendra aussi de démontrer que les gens d'ici sont fiers d'être Jurassiens bernois et qu'ils entendent le rester.»* Dans un tel état d'esprit, l'Ours s'est engagé à faire des propositions pour soutenir le non avec les ressources disponibles.

Présence dans la région

Chaque membre de l'exécutif sera d'ailleurs amené à revoir son calendrier pour assurer une présence maximale dans le Jura bernois, histoire de répondre aux questions des gens et de rappeler le fameux rôle de pont *«dont dépend aussi la Suisse de demain»*, glisse Chantal Bornoz Flück. Un effort d'information sera enfin effectué dans l'Ancien canton: *«Les Alémaniques doivent savoir ce qui se passe et ne pas avoir le sentiment d'être mis à l'écart. Les Jurassiens bernois, eux, ne doivent pas se bloquer vis-à-vis de Bienne*, conclut Chantal Bornoz Flück. *Chaque partenaire doit être traité à égalité. Cette alliance porte ses fruits et les portera aussi à l'avenir.»*

Forte délégation

La DAJ était conduite par Philippe Perrenoud, tandis que la délégation de Notre Jura bernois avait à sa tête les deux coprésidents Jean-Pierre Graber et Virginie Heyer. Ces derniers étaient accompagnés des deux vice-présidents Francis Daetwyler et Patrick Röthlisberger, de l'ancienne présidente du Grand Conseil Chantal Bornoz Flück, du président d'honneur de FD Marc-André Houmard et du porte-parole du Groupe Sanglier Michael Schlappach. Le conseiller aux Etats Werner Luginbühl assistait aussi à la rencontre.

PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER - CBE